Union syndicale Sud PTT 49

NAO 2014
Sud fait bouger les lignes !

Seuls dans le combat sur les conditions de travail

Nous allons finir par en prendre l'habitude. Nous avons été seuls une première fois pour obtenir une salle de restauration convenable afin de pouvoir déjeuner, nous auront aussi été les seuls a faire autant de propositions pour l'amélioration de nos conditions de travail.

De la liste de revendications que nous avons remise à la direction, voici ce que nous avons obtenu :

- Le changement progressif de l'éclairage néon en éclairage indirect afin d'améliorer le confort visuel.
- Engagement à privilégier le passage en CDI des salariés sur les équipes pérennes et à maintenir une base de CDI avec un ratio correct (la direction a refusé de donner un chiffre concret).
- Amélioration globale du confort du site (salles de pauses...)
- Changement des casques pour des modèles plus performants (en cours de négociation sur le modèle a retenir, nous insistons sur notre désir d'obtenir des casques avec une protection contre les chocs acoustiques et la limitation du volume sonore)

Aucune date n'a cependant été communiqué sur ces points.

A nos revendications sur les revenus, la direction a refusé le 13e mois. Elle a refusé également notre proposition d'augmentation « par montant » et a annoncé une enveloppe d'un montant de 1% des salariés éligibles (ayant réussi leur revue de performance).

Pour sud, cela reste insuffisant. A coté de cela, sud a insisté pour que la répartition se fasse à « valeur égale », c'est à dire avec un ratio plus élevé pour les bas salaires. Une augmentation de 1% d'un smicard ne représente pas la même somme qu'une augmentation de 1% d'un salarié qui est cadre.

Un changement de direction bénéfique

Il faut l'avouer, le changement de directeur nous a permit d'avancer sur des points qui étaient figés depuis trop longtemps. La politique de notre nouveau directeur est claire sur au moins ce point : Il a décidé de mettre le paquet pour améliorer nos conditions de travail. Il était temps ! Mais pourquoi notre ancien DG et notre DRH ont-ils si longtemps attendu ?

Mais toujours des points noirs

Malgré plusieurs avancées sur nos conditions de travail, notre DRH reste égale à elle-même. Impossible d'avancer sur des sujets aussi importants que le calcul des 35h par exemple. Nombre d'entre nous perdent régulièrement leur short day, remarquent que du temps semble manquer dans les décomptes, et pourtant, rien ne change.

Nous avions réclamés de revoir la méthodologie de calcul, mais cela s'est transformé en plaisanterie, avec une mise à disposition des compteurs plus rapide. Mais ce n'était pas la demande initiale !

Alors à sud, on a mit les pieds dans le plat : L'accord 35h en cours à Stream n'est pas convenablement appliqué. Cet accord est bancal, car plusieurs articles ne sont plus à jours. Nous avons appelé à plusieurs reprises la direction à renégocier cet accord, mais elle reste sourde (les effets du bruit et des mauvais casques?). Alors on fait une « pseudo - annualisation » du temps de travail, sur un accord qui ne tient pas la route... Et après tout, tant qu'aucun salarié ne va au prud'hommes pour demander à faire un rappel de salaire sur 2 ans suite à tout le temps de récupération qui aurait dû être majoré... Le saviez-vous ? Qui aujourd'hui voit son temps de dépassement majoré ? A bon entendeur ;)

Des conditions climatiques intolérables, une direction sous silence...

Nous n'avons toujours pas d'information précises sur un calendrier pour les travaux de ventilations. Au mieux sommes nous informé qu'ils vont avoir lieu... En attendant, on grimpe de nouveau à des températures supérieures à 27° sur certains plateaux, et c'est nous qui en pâtissons. La direction reste bien trop silencieuse sur ce sujet, pourtant maintes fois remonté.

En parlant de silence...

Quel bonheur si les plateaux pouvaient être aussi calmes que le silence qui règne dans les échanges unidirectionnels que nous avons avec notre présidente du CHSCT. Y'a pas à dire, si il y a bien un point où on risque pas d'en avoir plein les oreilles, c'est celui-là. On nous rabâche que des améliorations vont être apporté au 4è pour baisser le niveau sonore, mais en attendant, y'a pas d'urgence, et tant pis pour vos tympans. Sud a proposé de nombreuses améliorations afin de faire baisser le niveau sonore sur tous les plateaux : Installation de pièges à bruits, parois de bureau insonorisées, accorder plus d'espace aux salariés en se rapprochant des 15m²/occupant (à ce jour on varie en 5 et 7m² / personne, soit 3 fois moins que ce que l'INRS et le ministère de la santé recommande)... Combien de personnes développant des symptômes de surdité devra t-on atteindre pour que la direction prenne enfin les choses en charge correctement ? Quid de son obligation de résultat ?

CHSCT, CE, réunion syndicales, inspection du travail et plus s'il le faut : Sud usera de tous ses moyens pour qu'enfin les choses changent ! Il est pour nous impensable de laisser la direction nous prendre notre santé, en plus de s'accaparer la majeure partie des richesses que nous produisons.

Syndicat sud
Stream / Convergys Angers
11 mars 2015
sudstream@gmail.com